

questions politiques, croient devoir suivre le drapeau d'un parti, pourvu, sans doute, que leurs rédacteurs aient en vue les intérêts du pays et qu'ils combattent loyalement, honnêtement leurs adversaires. Mais le journal catholique n'accomplira, lui, sa haute mission qu'en se plaçant au-dessus des partis qui divisent et en ne discutant les choses de la politique qu'avec une sage indépendance, préoccupé avant tout du triomphe de l'idée religieuse et de la justice sociale. C'est par là qu'il pourra contribuer à former des hommes assez désintéressés pour tout sacrifier aux exigences de leur foi et aux inspirations de leur conscience, assez fermes et assez courageux pour proclamer et revendiquer toujours les droits de leurs compatriotes et de leurs coreligionnaires.

Dans les questions politico-religieuses que l'on voudrait soustraire à la juridiction de l'Eglise, ce sera le devoir du journal catholique de mettre en vive lumière et de défendre de toutes ses forces les droits et les prérogatives de la société spirituelle essentiellement supérieure par sa fin et par ses moyens à la société civile. « Dans la politique, c'est Léon XIII qui parle (1), dans la politique inséparable des lois de la morale et des devoirs religieux, l'on doit toujours et en premier chef se préoccuper de servir le plus efficacement possible les intérêts du catholicisme. Dès qu'on les voit menacés, tout dissentiment doit cesser entre catholiques, afin que, unis dans les mêmes pensées et les mêmes conseils, ils se portent au secours de la religion, bien général et suprême auquel tout le reste doit être rapporté. »

Ces graves paroles constituent l'un des principaux articles du programme d'un journal catholique.

Dans ce programme rentrent encore et tout naturellement les questions d'économie sociale qui ont reçu de l'encyclique *Rerum novarum* des solutions si lumineuses, les questions d'éducation et de littérature que certains écrivains traitent de façon si peu conforme aux principes chrétiens, les questions de langue et de race si intimement liées à la cause religieuse, les questions de charité, d'association et de bienfaisance sur lesquelles il importe que le public soit bien instruit et bien renseigné.

Les nouvelles dont le public est si avide, les renseignements sur toutes les matières utiles ne sauraient, à coup sûr, être

---

(1) *Encycl. Sapientie christianae.*